

L'avenir du 219, boulevard Provencher et du 212, rue Dumoulin

Résumé de la participation publique

Contexte

Le Carré civique de Saint-Boniface est le cœur de l'ancienne ville de Saint-Boniface. La ville de Saint-Boniface a été fusionnée avec la ville de Winnipeg en 1972. La propriété et l'ensemble des bâtiments demeurent un espace important pour l'art, la culture et les services francophones, et représentent l'histoire du Manitoba et la façon dont les francophones ont façonné la province. Bien que le Carré soit considéré pour son importance en tant que propriété unifiée, ce projet se concentre sur deux des bâtiments : Le 219, boulevard Provencher (ancien hôtel de ville de Saint-Boniface) et le 212, rue Dumoulin (ancienne caserne de pompiers n° 1 de Saint-Boniface) sont des bâtiments historiques et des symboles de la culture et de l'histoire francophones.

Les bâtiments du Carré civique de Saint-Boniface ont été déclarés excédentaires (ils ne sont plus nécessaires pour les bureaux de la Ville) en 2007. À la suite de l'annulation de la vente du 219, boulevard Provencher et du 212, rue Dumoulin en 2023, la Ville a demandé à la communauté de l'aider à déterminer l'avenir de ces propriétés.

Participation

Le processus de participation a commencé par des réunions avec les principaux organismes de parties prenantes. Une série de réunions nous a permis de comprendre la valeur communautaire des bâtiments et de déterminer les options soutenues par les principales parties prenantes.

Nous nous sommes ensuite adressés à l'ensemble de la communauté pour lui demander ce qui était important pour elle en ce qui concerne les options, la gestion et l'expérience future des bâtiments.

Tableau 1 – Le tableau 1 présente une vue d'ensemble de toutes les possibilités de participation du public.

Remerciements

L'équipe du projet souhaite remercier toutes les personnes qui ont participé à ce processus, et en particulier les représentants des principales parties prenantes, pour leurs efforts, leur temps et leurs connaissances. Leur volonté de partager la signification profonde et l'interconnexion de l'histoire, de la culture, de la langue et de l'espace a joué un rôle inestimable dans ce processus.

Limitations

L'équipe du projet a reconnu très tôt qu'il était important de centrer les valeurs et la culture francophones à chaque étape pour assurer le succès de ce processus. Malheureusement, les responsables de l'équipe du projet n'étaient pas francophones, ce qui a été considéré comme une limitation. Pour y remédier, l'équipe du projet a travaillé en étroite collaboration avec la Division des services en français. La division a aidé l'équipe à produire des documents et à communiquer en français et en anglais. Nous avons également assuré une interprétation simultanée lors des événements publics au cours desquels les membres de l'équipe du projet communiquaient avec des participants francophones. La nécessité de disposer de membres francophones au sein de l'équipe du projet a été évoquée au cours du processus et, bien que cela ait été reconnu comme un inconvénient, des efforts ont été déployés pour s'assurer que les participants puissent fournir leurs commentaires dans la langue de leur choix.

Promotion

Voir l'annexe A pour des échantillons des promotions. Les possibilités de participation publique ont été promues à l'aide des méthodes suivantes :

- Page Web du projet – lancée le 4 octobre 2023; 4 730 visites (3 598 sur le site anglais; 1 132 sur le

L'avenir du 219, boulevard Provencher et du 212, rue Dumoulin

Résumé de la participation publique

site français) entre le 4 octobre 2023 et le 15 février 2024

- Communiqué de presse – 3 janvier 2024
- Médias sociaux – 14 messages sur X, Facebook et Instagram
- Bulletin d'information sur la participation publique de la Ville de Winnipeg avec plus de 5 300 destinataires – 2 et 16 janvier 2024
- Carte postale à 5 823 adresses de Saint-Boniface Nord – distribuée la semaine du 1^{er} janvier 2024
- Affiche envoyée à trente organismes de parties prenantes
- Annonces imprimées dans le journal La Liberté, encart publicitaire et annonces en ligne

Principales conclusions

- Le 219, boulevard Provencher et le 212, rue Dumoulin sont importants (bien que le 219, boulevard Provencher soit considéré comme plus important; voir la figure 1) pour leur valeur culturelle, historique et architecturale.
- Les participants et les principales parties prenantes sont très favorables à un bail à long terme avec un organisme communautaire.
- Les participants et les principales parties prenantes ne sont pas favorables à la vente des bâtiments. Les principales parties prenantes ont clairement indiqué que le statut de biens excédentaires des bâtiments devait être annulé.

Tableau 1 : Possibilités de participation du public

Dates	Activité	Détails
23 août, 21 septembre, 19 octobre, 30 novembre 2023 8 mars 2024	Cinq réunions des principales parties prenantes	Huit organismes étaient représentés. La liste des organismes figure à l'annexe B. Les notes de ces réunions se trouvent à l'annexe C.
4 octobre 2023 au 15 février 2024	Collection d'histoires	26 histoires soumises en français; 15 histoires soumises en anglais. Les soumissions d'histoires figurent à l'annexe D.
Novembre 2023 à février 2024	Trois événements dirigés par les parties prenantes	La Maison des artistes visuels a organisé une collecte d'histoires. La Société de la francophonie manitobaine et Les Ami.e.s du carré civique de Saint-Boniface ont organisé des ateliers.
20 décembre 2023 au 15 février 2024	Sondage	1 284 réponses. Participation autosélectionnée (échantillon non représentatif). Les résultats complets du sondage figurent à l'annexe E.
17, 24 et 25 janvier 2024	Ateliers	Événement bilingue en personne le 17 janvier; événement virtuel en français le 24 janvier; événement virtuel en anglais le 25 janvier Présentation bilingue disponible en ligne. Les notes de ces réunions se trouvent à l'annexe F.

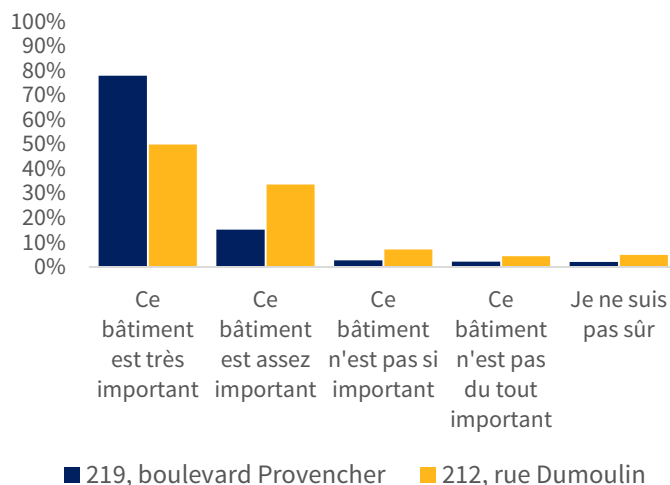
Total des réponses : 1284

Figure 1 : Comparaison de l'importance des bâtiments

Comment évaluez-vous l'importance globale du 219, boulevard Provencher et du 212, rue Dumoulin?

L'avenir du 219, boulevard Provencher et du 212, rue Dumoulin

Résumé de la participation publique



Qui nous a parlé

Nous avons demandé aux participants au sondage de s'identifier afin d'avoir une meilleure idée des personnes que nous avons entendues lorsque nous nous sommes adressés à la communauté au sens large. Trente-deux (32) pour cent des répondants au sondage se sont identifiés comme étant « liés ou impliqués dans la communauté francophone » (309 sur 944). Près de la moitié (49 % ou 466 sur 944) ont déclaré résider à Saint-Boniface, Saint-Vital ou Saint-Norbert.

Sur les 1 284 questionnaires remplis, 230 l'ont été en français et 1 054 en anglais. Les personnes qui ont répondu au sondage en français et en anglais estiment que les bâtiments sont importants et sont favorables à un contrat de location à long terme avec un organisme communautaire pour gérer les bâtiments. La figure 2 présente une comparaison.

Les principales parties prenantes ont souligné l'importance de la population francophone croissante des nouveaux arrivants tout au long du processus. Trois (3) pour cent des répondants au sondage se sont identifiés comme de nouveaux arrivants à Winnipeg. Les immigrants récents (entre 2016 et 2021) représentent 5,7 % de la population de Winnipeg (source :

Gouvernement du Canada, recensement de 2021).

L'annexe G comprend une carte des immigrants récents à Winnipeg qui ne sont pas concentrés dans les zones de Winnipeg les plus ciblées par la promotion.

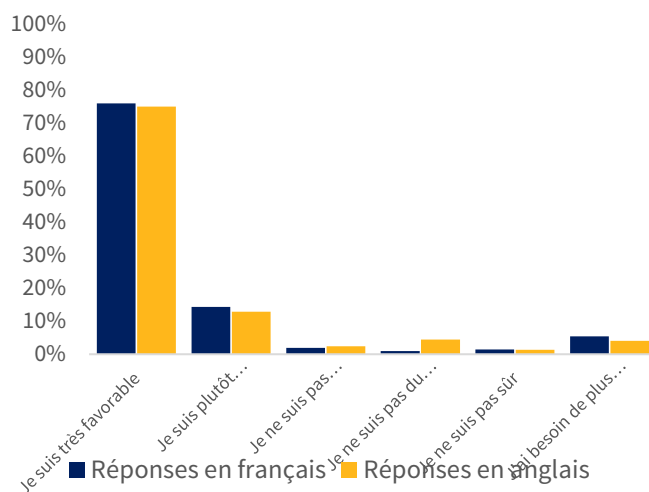
Sur les 1 284 répondants au sondage, 129 se sont déclarés Métis, 11 se sont déclarés Premières Nations et deux se sont déclarés Inuits. Cela représente 11 % des personnes interrogées qui se sont identifiées comme Autochtones, soit un peu moins que les 12,4 % identifiés lors du recensement de 2021 (Statistique Canada).

Figure 2 : Comparaison du soutien en anglais et en français

Quel est votre niveau de soutien à l'option permettant à la Ville de rester propriétaire des deux bâtiments et de conclure un bail à long terme avec un organisme communautaire pour gérer les bâtiments?

Réponses en anglais : 837, 217 omissions

Réponses en français : 203, 27 omissions



Lorsqu'on leur a demandé les trois premiers caractères de leur code postal, la réponse la plus fréquente a été R2H (33 % ou 293 sur 886 répondants), qui est une partie de Saint-Boniface. L'annexe G présente une carte des codes postaux des personnes que nous avons entendues. Les résidents de la zone R2H n'étaient pas plus nombreux à reconnaître l'importance des bâtiments que le reste des

L'avenir du 219, boulevard Provencher et du 212, rue Dumoulin

Résumé de la participation publique

répondants au sondage. La figure 3 présente une comparaison.

Figure 3 : Comparaison entre les résidents de la zone R2H et les autres répondants au sondage

Comment évaluez-vous l'importance globale du 219, boulevard Provencher et du 212, rue Dumoulin?

Réponses des résidents de la zone R2H : 293

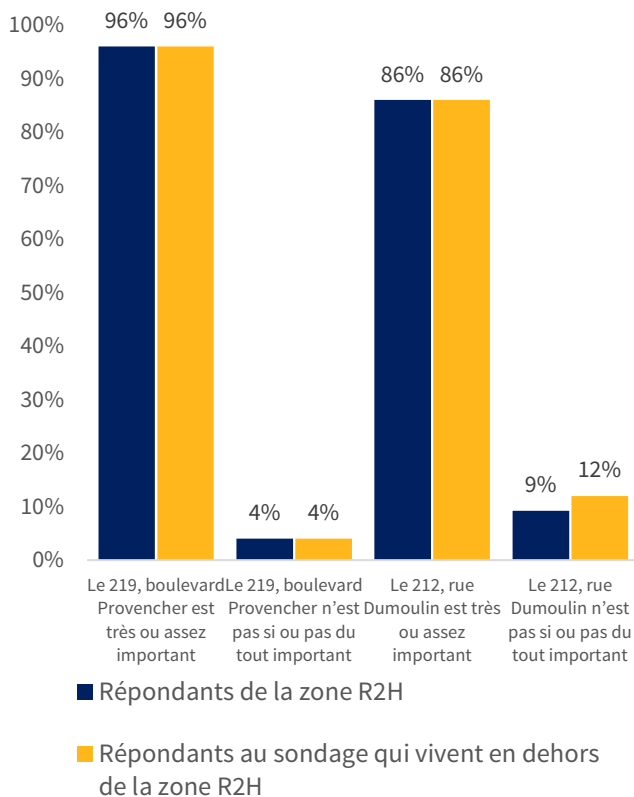
Réponses de ceux qui vivent en dehors de la zone R2H : 593

*Les nombres de réponses ci-dessus sont basés sur les personnes qui ont fourni leur code postal de leur propre chef. 398 répondants ont sauté la question demandant les trois premiers caractères de leur code postal.

Ce que nous avons entendu

La plupart des personnes interrogées ont indiqué que la préservation des bâtiments était importante et qu'il existait un certain nombre d'aménités et d'exigences potentielles que la Ville devrait prendre en compte lors de la conclusion d'un bail à long terme.

Nous avons demandé aux participants au sondage et à l'atelier de trouver trois mots pour décrire l'expérience qu'ils souhaitent vivre lors d'une future visite. Les mots les plus courants sont histoire et communauté. La figure 4 est un nuage de mots créé à partir des mots que nous avons reçus, les mots les plus grands représentant les réponses les plus courantes.



L'avenir du 219, boulevard Provencher et du 212, rue Dumoulin

Résumé de la participation publique



Services publics

307 idées, dont :

- Garderie
- Services pour les personnes sans-abri
- Services aux nouveaux arrivants
- Services à la jeunesse
- Services aux personnes âgées
- Services aux Autochtones



Espace commercial

301 idées, dont :

- Restaurant/Café/Brasserie
- Épicerie
- Magasins
- Hôtel
- Des loyers bon marché pour les entreprises locales
- Services linguistiques



Espace public

193 idées, dont :

- Espace locatif
- Espace extérieur
- Marchés
- Musée



Arts et culture

117 idées, dont :

- Espace de galerie
- Espace studio
- Espace de spectacle
- Espace d'apprentissage et de création artistique



Logement

117 idées, dont :

- Logement abordable
 - Logement mixte
 - Logement coopératif
- (14 répondants ont spécifiquement indiqué qu'il ne devrait pas s'agir de logements)

Lorsqu'on leur demande ce que signifie « refléter la culture et le patrimoine francophones », les thèmes les plus importants relevés étaient les suivants :

1. Représenter, reconnaître et préserver l'histoire francophone
2. Intégrer l'art francophone
3. Inclure la langue française

« D'être chez soi, refléter qui nous sommes. De ressentir l'esprit de la francophonie d'hier et d'aujourd'hui en entrant dans l'établissement. »
« To be at home, to reflect who we are. To feel the spirit of the Francophonie of yesterday and today when entering the establishment. » – Participant au sondage

Tableau 2 – Le tableau 2 met en évidence certains des commentaires reçus et fournit une réponse à ces commentaires ainsi que la façon dont ils ont été pris en compte dans l'élaboration des recommandations pour l'avenir du 219, boulevard Provencher et du 212, rue Dumoulin.

L'avenir du 219, boulevard Provencher et du 212, rue Dumoulin

Résumé de la participation publique

Tableau 2 : Ce que nous avons entendu et comment cela a été pris en compte

Ce que nous avons entendu	Comment cela a été pris en compte
Les principales parties prenantes et les participants à l'atelier ont souligné l'importance des bâtiments en tant que biens publics et ont demandé qu'ils ne soient pas considérés comme biens excédentaires.	L'administration municipale recommande que le statut de biens excédentaires du 219, boulevard Provencher et du 212, rue Dumoulin soit annulé.
La plupart des participants ont souligné l'importance des bâtiments et leur valeur historique, culturelle et architecturale. Les principales parties prenantes ont également souligné le devoir de la Ville de maintenir ces actifs en tant que biens publics et de les rendre accessibles au public. Les répondants au sondage qui ne voyaient pas leur importance (5 % pour le 219, boulevard Provencher et 12 % pour le 212, rue Dumoulin) ont mentionné le coût pour les contribuables et l'intérêt pour les utilisations privées.	L'administration municipale recommande à la Ville de rester propriétaire des bâtiments et de prendre des mesures pour établir un bail à long terme afin de s'assurer que les bâtiments sont bien entretenus.
La plupart des répondants au sondage (environ 70 % ou 838 sur 1 203) croient qu'il est extrêmement important de préserver le 212, rue Dumoulin et le 219, boulevard Provencher comme faisant partie du Carré civique de Saint-Boniface.	L'administration municipale recommande d'aller de l'avant avec un contrat de location à long terme, qui comprendra des discussions sur une gestion plus large de l'ensemble du site afin de refléter l'importance du Carré civique de Saint-Boniface en tant que propriété unifiée.
Les participants ont proposé de nombreuses idées de services et d'utilisations potentielles pour les bâtiments à l'avenir.	Les idées concernant les services publics, les espaces commerciaux, les espaces publics, le logement, les arts et la culture seront prises en compte dans les prochaines étapes de la rédaction d'un contrat de bail à long terme, si le conseil municipal approuve les recommandations de l'administration municipale.
Un bail à long terme avec un organisme communautaire est l'option la plus soutenue par les participants à l'atelier et le premier choix des participants au sondage (plus de la moitié des répondants au sondage).	L'administration municipale recommande d'élaborer des critères pour un contrat de bail à long terme qui inclut la participation de la Société de la francophonie manitobaine.

L'avenir du 219, boulevard Provencher et du 212, rue Dumoulin

Résumé de la participation publique

Ce que nous avons entendu	Comment cela a été pris en compte
<p>Tout au long du processus de participation, il a été question de veiller à ce que les futurs bâtiments reflètent la culture et le patrimoine francophones. Les personnes interrogées ont indiqué que cela devrait se faire en préservant et en reconnaissant l'histoire, et en incorporant l'art et la langue francophones.</p>	<p>Les idées visant à faire en sorte que les bâtiments reflètent la culture et le patrimoine francophones seront prises en compte lors des prochaines étapes de la rédaction d'un contrat de bail à long terme, si le conseil municipal approuve les recommandations de l'administration municipale.</p>
<p>Les participants au sondage ont constaté l'importance de toutes les exigences proposées par les principales parties prenantes.</p> <p>Ils considèrent que « l'organisme doit créer un espace accueillant pour tous » comme étant l'exigence la plus importante (77 % très importante; 17 % assez importante) et « l'organisme doit se convertir en un bâtiment écologique/durable » comme étant l'exigence la moins importante (30 % très importante; 42 % assez importante).</p>	<p>Les idées concernant les exigences du bail soulevées par les principales parties prenantes et les participants seront prises en compte dans les prochaines étapes de la rédaction d'un contrat de bail à long terme, si le conseil municipal approuve les recommandations de l'administration municipale.</p>
<p>La reconnaissance, la représentation et la réconciliation des peuples autochtones ont été évoquées par les participants, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des Métis. L'inclusion de services pour les personnes autochtones (12 commentaires), la prise en compte de l'art, de la culture et du patrimoine autochtones en plus de ceux des francophones (26 commentaires) et l'inclusion d'exigences en matière de réconciliation (7 commentaires) ont toutes été évoquées dans les réponses ouvertes au sondage.</p>	<p>Les idées concernant les exigences du bail soulevées par les principales parties prenantes et les participants seront prises en compte dans les prochaines étapes de la rédaction d'un contrat de bail à long terme, si le conseil municipal approuve les recommandations de l'administration municipale.</p>
<p>Interrogés sur les autres exigences dont un futur propriétaire ou locataire devrait être responsable, les répondants au sondage ont souligné l'importance de veiller à ce que les bâtiments soient bien entretenus et reconnaissent le devoir de servir la communauté tout au long du bail.</p>	<p>Les idées concernant les exigences du bail soulevées par les principales parties prenantes et les participants seront prises en compte dans les prochaines étapes de la rédaction d'un contrat de bail à long terme, si le conseil municipal approuve les recommandations de l'administration municipale.</p>
<p>Les parties prenantes et les participants à l'atelier et au sondage ont proposé des idées concernant un conseil d'administration ou un organe de surveillance francophone afin d'assurer une participation continue de la communauté à l'avenir des bâtiments.</p>	<p>L'administration municipale recommande la création d'un comité consultatif comprenant la Société de la francophonie manitobaine afin d'assurer une participation constante et significative de la communauté.</p>

L'avenir du 219, boulevard Provencher et du 212, rue Dumoulin

Résumé de la participation publique

Ce que nous avons entendu	Comment cela a été pris en compte
Les participants à l'atelier ont suggéré de créer un fonds fiduciaire pour financer la modernisation et l'entretien des bâtiments.	Si un gestionnaire immobilier est choisi pour les bâtiments dans le cadre d'un contrat de bail à long terme, toutes les parties concernées évalueront le type de modèle de financement nécessaire pour préserver les bâtiments.

Prochaines étapes

En s'appuyant sur les commentaires des participants et des principales parties prenantes, l'équipe du projet fera des recommandations au comité d'orientation permanent des biens et de l'aménagement sur l'avenir du 219, boulevard Provencher et du 212, rue Dumoulin.

L'équipe du projet recommandera l'annulation de la déclaration de biens excédentaires, la création d'un comité consultatif et la rédaction de critères d'évaluation pour un bail à long terme. Le comité d'orientation permanent et le conseil municipal se prononceront sur les recommandations. L'équipe du

projet informera les parties prenantes et les abonnés du projet des décisions du comité d'orientation permanent et du conseil municipal.

Annexes

Annexe A – Échantillons des promotions

Annexe B – Principaux organismes de parties prenantes

Annexe C – Notes des réunions des parties prenantes

Annexe D – Histoires

Annexe E – Résultats du sondage

Annexe F – Notes de l'atelier

Annexe G – Cartes

Annexe H – Analyse et thèmes des réponses ouvertes